

Code de  
déontologie  
professionnelle  
**ONE DSM**



**DSM**

BRIGHT SCIENCE. BRIGHTER LIVING.

# Code de déontologie professionnelle

## **ONE DSM**

Notre mission	3
Nos valeurs fondamentales	3
La culture que nous souhaitons établir	4
Le code de déontologie professionnelle de DSM : trois dimensions	5
Les personnes : la dimension humaine	6
La planète : la dimension environnementale	7
Les profits : la dimension économique	8
Mise en œuvre et conformité	9

# Code de déontologie professionnelle **ONE DSM**

## Chers collègues,

Notre mission consiste à améliorer la vie des générations actuelles et à venir, sous l'impulsion de nos *Bright Science*. Chez DSM, nous voulons faire partie de la société ; à terme, nous souhaitons contribuer à résoudre certains des problèmes les plus urgents du monde actuel, tels que le changement climatique et la malnutrition. Nous utilisons notre science et notre expertise pour développer des solutions innovantes et utiles. Voilà la raison pour laquelle nous faisons ce métier.

La manière dont nous procédons est ancrée dans notre valeur fondamentale, le développement durable : notre objectif est de garantir simultanément la prospérité économique, le progrès environnemental et les avancées sociales, c'est-à-dire, une « triple démarche ». Ces trois dimensions (Persones, Planète et Profit) forment la base de notre code de déontologie professionnelle. Ce code définit la manière dont nous menons nos activités et interagissons avec l'ensemble de nos parties prenantes : employés, clients, fournisseurs, actionnaires et la société en général, pour n'en citer que quelques-unes.

Notre mission est résumée dans notre slogan *Bright Science. Brighter Living*. Cette promesse, conjuguée à notre valeur fondamentale (le développement durable) et à notre code de déontologie professionnelle aboutit à « One DSM » : une entreprise dont la vocation est de rendre le monde meilleur tout en garantissant sa propre place dans le monde en tant que société prospère, bien gérée, performante et apportant une réelle contribution à ses clients et à la société.

Ce dernier point est au cœur de la Stratégie 2018 de DSM : Favoriser une croissance rentable, c'est-à-dire faire croître l'entreprise en proposant des produits et des solutions de manière rentable et en répondant aux grands besoins sociétaux de la planète, par exemple la santé et la nutrition pour tous, le développement d'énergies de substitution, et la lutte contre le changement climatique. En englobant les domaines dans lesquels nous sommes actifs, à savoir la santé, la nutrition et les matériaux, cette stratégie décrit notre métier.

Il est important que vous compreniez et conceviez tous la raison pour laquelle DSM fait ce métier et la manière dont elle souhaite mener ses activités. Ce code est donc essentiel : vous devez le connaître et vous en imprégner. Si vous avez la moindre question, vous devez la poser. Si vous rencontrez un problème ou constatez une violation des règles, veuillez le/la signaler.

DSM est forte d'un long et fascinant parcours qui a débuté il y a plus d'un siècle. Les besoins du monde évolueront avec le temps, tout comme notre réponse face à ses besoins. En outre, il est important de garder à l'esprit que, dans le cadre des efforts déployés pour accomplir notre mission et poursuivre notre stratégie, les principes figurant dans notre code de déontologie professionnelle doivent toujours être appliqués.

Les raisons inhérentes au métier que nous faisons, ainsi que la manière dont nous exerçons ces activités, expliquent pourquoi DSM est une entreprise à part. C'est également pour cela qu'être un(e) employé(e) de DSM revêt un caractère particulier. Nous avons beaucoup de raisons d'être fiers et nous devons poursuivre dans cette voie. Je vous remercie de votre participation, laquelle contribuera à honorer notre mission, notre valeur fondamentale et notre code de déontologie.

Au nom des membres du Comité exécutif,

Feike Sijbesma  
Mai 2017

# Code de déontologie professionnelle

## ONE DSM

### Notre mission

Notre mission exprime notre raison d'être, notre contribution à un monde en évolution et notre façon de l'améliorer. Elle exprime notre identité et nos aspirations en la matière. Elle nous fournit une orientation et un objectif.

*Notre objectif consiste à améliorer la vie des générations actuelles et à venir.*

*Nous associons nos compétences uniques en sciences de la vie et en sciences des matériaux pour créer des solutions qui nourrissent, protègent et améliorent la performance.*

Nous travaillons ensemble pour faire de notre mission une réalité. Nous cherchons à avoir une influence positive. Chacune de nos actions vise à optimiser la qualité de vie des personnes sur le plan individuel et collectif.

Nous pensons et agissons à long terme. Nous cherchons à créer des solutions durables et qui amélioreront l'avenir des individus, aujourd'hui et demain. Notre engagement envers le développement durable guide chacune de nos actions.

En nous appuyant sur nos *Bright Scienc* et en collaboration avec nos partenaires commerciaux et d'autres parties prenantes, nous développons et offrons des solutions à des clients, toutes industries confondues, et dans le monde entier.

Nos solutions pour des vies meilleures (ECO+ et People+) sont des innovations et des produits rentables, aux bienfaits considérables pour la planète et les individus. Elles se préoccupent des besoins sociétaux, améliorent la vie des individus et ont une influence durable sur le monde dans lequel nous vivons.

### Nos valeurs fondamentales

Notre mission est soutenue par notre valeur fondamentale selon laquelle chacune de nos actions doit contribuer à un monde plus durable. Pour nous, la quête de développement durable signifie rechercher simultanément la performance économique, la qualité environnementale et la responsabilité sociale. En d'autres termes, il s'agit de créer de la valeur dans les trois dimensions que sont les individus, la planète et les bénéficiaires.

Nous traitons avec respect notre personnel (et les individus dont nous influençons la vie). Nous nous assurons d'attirer et de conserver des talents aux profils très variés (par exemple en matière de nationalité et de sexe) afin de favoriser une diversité d'idées et de styles. Nous estimons que se préoccuper de la planète est une obligation morale qui, dans le même temps, offre des opportunités et réussites commerciales uniques, non seulement pour nous-mêmes mais aussi pour la société en général. Nous obtenons des résultats financiers durables qui permettent une croissance rentable pour notre entreprise, aujourd'hui et à l'avenir, et répondent aux intérêts de nos actionnaires. Notre engagement envers notre valeur fondamentale, le développement durable, à tous les niveaux est inébranlable.

Cette valeur guide chacune de nos actions et forme aussi la base de notre code de déontologie professionnelle.

# Code de déontologie professionnelle

## ONE DSM

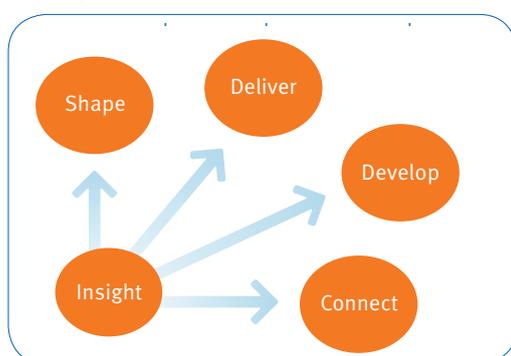
### La culture que nous souhaitons établir

Notre culture d'entreprise définit qui nous sommes en tant qu'équipe soudée, ainsi que les comportements que nous estimons être à la base de notre environnement professionnel afin d'atteindre les objectifs ambitieux inhérents à notre stratégie. Les deux principaux éléments constitutifs de notre culture sont :

**Le programme culturel One DSM :** Les thèmes du programme culturel One DSM (orientation externe, responsabilité en matière de performance, collaboration efficace, inclusion & diversité) sont étroitement liés à notre stratégie commerciale. Nous devons améliorer notre agilité et notre vitesse de prise de décision, ainsi que notre collaboration avec nos collègues et notre confiance en leur professionnalisme. Nous devons faire preuve d'ouverture et appeler à des défis plus constructifs.



**Le leadership chez DSM :** Nos attentes à l'égard de nos dirigeants sont élevées et ils ont selon nous la responsabilité d'adopter les cinq comportements suivants : Faire preuve de perspicacité – Façonner – Mettre en contact – Développer – Exécuter. Nous attendons de nos dirigeants qu'ils fassent preuve d'une grande perspicacité à l'égard d'eux-mêmes et des autres, ce qui leur servira ensuite à façonner leur stratégie, à établir des relations en interne et en externe, puis à tenir nos promesses et à développer notre talent pour aujourd'hui et demain.



Au sein de One DSM, les thèmes de notre programme culturel et les comportements en matière de leadership s'associent pour donner le ton sur notre façon de travailler en tant qu'entreprise hautement performante. Nous encourageons tout un chacun à faire preuve d'agilité pour apprendre, innover et collaborer dans toute l'entreprise. Nous devons apprendre à faire face aux dilemmes que nous rencontrerons forcément si nous voulons créer de la valeur ajoutée dans les trois dimensions du développement durable, c'est-à-dire les personnes, la planète et les profits (voir précisions aux paragraphes suivants), et élaborer des solutions créatives à l'image de la technique de Fosbury, lorsque nous sommes confrontés à des revers ou à des difficultés dans l'atteinte de nos objectifs et la réalisation de nos ambitions.

# Code de déontologie professionnelle **ONE DSM**

## Le code de déontologie professionnelle de DSM : trois dimensions

Les principes commerciaux du code de déontologie professionnelle de DSM sont structurés autour des trois dimensions du développement durable : les personnes, la planète et les profits. Ils servent de cadre général pour plusieurs autres exigences de DSM, généralement avec le soutien de programmes de formation en ligne pour les individus concernés. En fonction du sujet, ces formations s'adressent à tous les employés ou bien à certains employés occupant une fonction spécifique. La participation à ces programmes relève de la responsabilité personnelle de chaque employé(e).

- **La dimension « personnes » :** Formation en ligne sur les règles en matière de secourisme, la prévention du harcèlement illicite et les connaissances relatives à la confidentialité des données.
- **La dimension « planète » :** Formation en ligne avec module d'introduction à une attitude responsable.
- **La dimension « profits » :** Formation en ligne et en salle sur les principes et pratiques en matière de concurrence mondiale (manuel relatif aux lois sur la concurrence de DSM), les contrôles en matière de commerce international, l'anti-corruption (manuel d'introduction à la conformité de DSM) ; formation en ligne sur la sécurité chez DSM (code de déontologie en matière de sécurité de l'information).

Des orientations complémentaires sont fournies sous la forme des politiques, exigences et directives d'entreprise. Il est de la responsabilité de la direction de veiller à ce que celles-ci soient mises en œuvre le cas échéant.

Les employés ayant connaissance d'informations sensibles sur les cours des actions doivent suivre les règles de DSM sur le délit d'initié et les opérations d'initiés.

Nous demandons à nos fournisseurs d'adhérer au code de déontologie des fournisseurs de DSM.

## Les personnes : la dimension humaine

Le respect des individus, la reconnaissance de leurs droits fondamentaux et la conviction selon laquelle leur diversité est source de richesse constituent des principes clés inhérents aux politiques et activités de DSM. Ceci se traduit par une politique de ressources humaines fondée sur l'ouverture, l'équité et la confiance, et visant à promouvoir la croissance personnelle et l'intégration de points de vue différents. Ceci se manifeste également par une priorité absolue donnée à la sécurité et à la santé. En outre, dans le cadre plus large de nos activités commerciales, cela signifie que nous reconnaissons et respectons les droits de l'homme fondamentaux, tels que définis par les Nations Unies.

### Les principes commerciaux de DSM concernant cette dimension :

- *Diversité et non-discrimination* – Nous œuvrons en faveur d'une main-d'œuvre multiculturelle. Nous recrutons, employons, et promovons des employés uniquement sur la base de leurs qualifications et de leurs aptitudes pour le travail à effectuer. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination ou de harcèlement fondée sur l'origine ethnique, la nationalité, l'âge, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle ou le handicap.
- *Communication ouverte et implication des employés* – Nous créons une atmosphère de franchise et stimulons l'ouverture et la responsabilité en faisant participer nos employés au développement et à la réalisation de nos objectifs commerciaux. Nous encourageons le retour d'information de nos employés et leur donnons les moyens de le faire. Nous respectons le droit de nos employés à la liberté d'association et à la négociation collective.
- *Santé et sécurité* – Nous nous efforçons de créer un environnement de travail exempt d'incidents et de blessures, et d'éviter l'apparition de maladies professionnelles et de problèmes de santé en lien avec nos activités. À tous les niveaux, nous attendons de nos employés qu'ils jouent un rôle actif dans l'identification et le redressement de toute situation dangereuse.
- *Développement des employés et rémunération équitable* – Nous soutenons nos employés dans leur croissance et leur développement personnel, en leur proposant des formations, du coaching et du mentorat. Nous investissons continuellement dans les connaissances et les compétences de nos employés afin de soutenir leur employabilité à long terme. Nous pratiquons une politique de rémunération équitable et compétitive saluant la performance comme il se doit.
- *Protection des informations personnelles* – Nous respectons la vie privée de nos employés et la confidentialité de nos partenaires commerciaux, et nous stockons et utilisons les données personnelles conformément aux bonnes pratiques en matière de protection de la vie privée.
- *Travail forcé et travail des enfants* – Nous n'avons pas recours au travail forcé ni au travail des enfants, et nous n'obligeons pas nos employés à travailler durant un nombre d'heures excessif. Si des employés sont invités à effectuer des heures supplémentaires, ils sont indemnisés conformément à la législation locale.

## La planète : la dimension environnementale

Chez DSM, nous avons pleinement conscience de notre responsabilité à l'égard de l'environnement, et nous sommes convaincus de l'importance de l'entrepreneuriat durable et de la bonne conduite citoyenne. Autrement dit, nous nous efforçons de mener nos activités de manière à répondre aux attentes actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

### **Les principes commerciaux de DSM concernant cette dimension :**

- *Innovations à faible émission de carbone* – Lors du choix de nouveaux produits à créer, de nouveaux processus de production à utiliser, et de nouvelles technologies à développer, nous sommes guidés par notre engagement en faveur du développement durable. Nous considérons que la transition vers une économie à faible émission de carbone est à la fois une responsabilité morale et une opportunité. Nous visons à offrir des innovations améliorant l'empreinte environnementale de notre entreprise et de ses chaînes de valeur en introduisant des chaînes de valeur circulaires/fondées sur le bio.
- *Sécurité hydrique* – Pour préserver un accès durable à des quantités adéquates d'eau de qualité acceptable pour des moyens de subsistance, un bien-être humain et un développement socio-économique durables, nous nous engageons à utiliser les ressources en eau de manière responsable au vu d'une rareté croissante de l'eau dans le monde.
- *Énergie, matières premières et amélioration continue* – Nous évaluons et améliorons continuellement nos produits, méthodes de travail, processus de production et services afin de nous assurer qu'ils sont sûrs et acceptables du point de vue de nos employés, de nos clients et des autres parties prenantes. Nous nous efforçons en permanence de réduire au minimum la consommation de matières premières et d'énergie, et de les remplacer par des matériaux ou énergies renouvelables lorsque cela est possible.
- *Gestion des produits* – Conformément aux principes de gestion des produits, nous identifions les risques et l'impact environnemental associés à nos produits au cours des processus de production et sur l'ensemble de leur cycle de vie, et nous recherchons les opportunités de réduire ces risques. Dans ce contexte, nous partageons nos connaissances, notre expertise et notre expérience pertinentes avec nos fournisseurs, nos clients et d'autres parties. Nous fournissons à nos clients et au grand public des informations claires en matière d'environnement et de sécurité sur nos produits et processus de production.

# Code de déontologie professionnelle **ONE DSM**

## Les profits : la dimension économique

Nous recherchons la rentabilité à long terme et souhaitons contribuer à la réussite de nos clients, actionnaires et autres parties prenantes, en concluant des partenariats avec eux et en créant ensemble de la valeur durable. Tous ces partenariats sont fondés sur des pratiques commerciales libres, équitables, transparentes, éthiques et conformes aux lois en vigueur, grâce auxquelles nous cherchons à maintenir un dialogue constructif avec la communauté.

### **Les principes commerciaux de DSM concernant cette dimension :**

- *Intégrité commerciale* – Nous menons nos affaires honnêtement, de manière transparente et conformément à l'éthique. Nous nous abstenons de toute entente ou transaction soupçonnée d'être utilisée dans le cadre de pratiques commerciales illégales ou d'autres violations du droit. Nos registres comptables et les justificatifs à l'appui décrivent et illustrent fidèlement, équitablement et entièrement la nature des transactions sous-jacentes.
- *Concurrence loyale et libre* – Nous accordons de l'importance à une concurrence loyale et libre dans tous les pays du monde. C'est pourquoi nous nous conformons aux lois sur la concurrence partout où nous exerçons nos activités, et nous avons mis en œuvre de strictes politiques à cet égard.
- *Embargos et lois commerciales* – Nous respectons les lois et restrictions commerciales en vigueur imposées par les Nations Unies ou tout autre organisme ou gouvernement national ou supranational, et nous avons mis en œuvre de strictes politiques afin de nous assurer d'être en conformité avec celles-ci.
- *Corruption* – Nous nous abstenons de toute forme de corruption, y compris l'extorsion et la corruption active ou passive. Nous n'offrons et ne recevons pas de cadeaux ou de faveurs susceptibles de compromettre ou de susciter des doutes sur la neutralité des décisions prises par nos employés ou nos partenaires commerciaux. Nous veillons à ce que tout paiement de commissions, d'honoraires versés à des mandataires, etc., soit fondé sur un service réel, légitime et documenté.
- *Conflit d'intérêt* – Nos employés évitent les conflits d'intérêt entre ceux de l'entreprise et leurs intérêts privés ; en outre, ils évitent tout comportement susceptible de jeter le doute quant à leur intégrité ou à l'intégrité de l'entreprise.
- *Dialogue public* – Nous cherchons à établir un dialogue constructif avec les hommes politiques et la société, afin de poursuivre nos intérêts commerciaux légitimes. Nous fondons nos arguments sur des faits et sur des positions scientifiquement solides et avancées publiquement. Nous n'effectuons aucun versement ni don en nature en faveur de partis politiques ou de leurs institutions, agences ou représentants.
- *Utilisation et protection des biens et informations de l'entreprise* – Nos employés prennent soin des biens de l'entreprise. Ils respectent le code de déontologie concernant la protection des informations de l'entreprise et l'utilisation des systèmes d'information et de communication de l'entreprise.

# Code de déontologie professionnelle

## ONE DSM

### Mise en œuvre et conformité

Nous respectons les lois et réglementations en vigueur. De plus, le code de déontologie professionnelle et les politiques, exigences et directives d'entreprise s'appliquent également.

En cas de question ou préoccupation sur la mise en œuvre du code, les employés doivent en parler au sein de leur propre environnement de travail ou organisation. Un dialogue ouvert constitue la base d'un bon environnement de travail et nous aide à trouver les bonnes réponses ensemble.

Si des inquiétudes demeurent, les employés doivent signaler tout litige, toute réclamation, toute préoccupation ou toute violation à leur N+1, à un N+2 ou à leur responsable RH.

Si le signalement d'une violation (avérée ou présumée) du code de déontologie professionnelle ou d'autres réglementations à la direction n'est pas possible (car cela serait inapproprié ou irréalisable), ou bien si les employés craignent qu'un tel signalement ait des répercussions personnelles, ces derniers peuvent utiliser le système d'alerte de DSM (DSM.Alert@dsm.com). Tout(e) employé(e) signalant une préoccupation de bonne foi sera protégé(e) contre toute forme de représailles.

**Rendez-vous sur le site Intranet dédié à notre code de déontologie :**

<https://dsm1234.sharepoint.com/sites/org-crm/English/corporaterequirements/bp/Pages/default.aspx>

